

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.80

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne. . . 20 c.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . 15 fr.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARANT, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAYAS, LAFITTE et C^o, 24, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS DU 19 JUILLET Cours à terme de 1 h. 00 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

ROUBAIX, le 19 JUILLET 1878 Bulletin du jour

Table with 2 columns: VALEURS and Cours du jour. Lists various financial instruments and their prices.

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collège, à Roubaix

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 19 JUILLET

Table with 2 columns: VALEURS and Cours du jour. Lists government bonds and their prices.

19 JUILLET

Table with 2 columns: VALEURS and Cours du jour. Lists various stocks and their prices.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 19 juillet.

Change sur Londres, 4.83 00; change sur Paris, 5.16 25, 100 62.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C^o représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonorez:

Havre, 19 juillet Ventes 1,000 b. Marché ferme.

Liverpool, 19 juillet Ventes 12,000 b. Marché ferme.

New-York, 19 juillet Recettes 4,000.

New-Orléans low middling 80 %/o.

Savannah » 77 1/2.

LA MÈRE JEANNE

PAR CHARLES DESLYS

IV (SUITE)

Ah ! mère Jeanne... mère Jeanne !... la fortune ne garantit pas toujours le bonheur des enfants ; elle leur devient parfois, plus souvent même qu'on ne le pense, un funeste présent.

Bernard, d'ailleurs, n'est pas un esprit fort, lui ! Il a la ferme croyance que la prière porte bonheur, et la croix qui surmonte le clocher de son village est un pieux emblème qui lui parle déjà d'espérance et d'amour.

Il ne paraît guère que les résolutions du Congrès soient accueillies avec la déférence qu'elles méritent par les différents Etats de la presqu'île des Balkans, et par la Turquie elle-même.

L'Autriche n'a pu encore procéder à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, car le gouvernement Turc exige que le Cabinet de Vienne fixe dès aujourd'hui la durée de cette occupation militaire, et l'Autriche refuse de reconnaître les droits de la Turquie sur la possession de ses deux provinces.

C'est ainsi qu'on l'a compris à Vienne, c'est ainsi que l'ont entendu les membres du Congrès et les déclarations si vagues du traité de Berlin confirment cette interprétation autant que peut le faire un document rédigé par vingt et un des plus fins diplomates de l'Europe.

On sait que le Congrès a laissé à la Turquie et à la Grèce le soin de régler d'un commun accord les questions qui les intéressent. Or, jusqu'à présent, il ne paraît pas qu'on soit sur la voie d'une entente.

L'Épire et la Thessalie que la Grèce revendique en flammes, toutes les moissons sont brûlées, les maisons sont pillées et les Turcs comme Grecs s'accusent réciproquement d'être les auteurs de ces actes de dévastation. Touchante harmonie ! les troupes régulières grecques ont franchi la frontière pour aller au secours des insurgés de l'Épire et de la Thessalie contre lesquels les Turcs envoient un nombre fort respectable de bataillons. Il faut donc s'attendre à voir les hostilités reprendre plus vigoureusement que jamais de ce côté.

Enfin le Monténégro, sans tenir compte des stipulations formelles du traité de Berlin, qui lui ont enlevé une partie de ses conquêtes, au lieu d'évacuer ces territoires, les fortifie plus que jamais et s'appête à les défendre contre les revendications de la Porte ottomane.

On voit qu'il pourrait bien y avoir y avoir un épilogue sanglant à l'enthousiasme qui a salué la conclusion de la paix.

Les plénipotentiaires anglais ont été reçus à Londres en triomphe. Une foule immense, les saluant d'acclamations enthousiastes, les a accompagnés de la gare à leurs résidences.

Les rôles sont arrivés incognito. S'ils rapportaient quelques « compensations », la République, qui aime les fêtes, n'aurait pas manqué d'en organiser une pour leur faire une réception magnifique.

Les fameuses « garanties formelles » qu'annonçaient les journaux républicains ne sont donc qu'une nouvelle mystification ?

Nos plénipotentiaires ont été dupés au Congrès ; leurs organes veulent-ils maintenant duper le public ?

A propos de la grève d'Anzin

Un événement grave, et dont les conséquences demeurent inconnues, vient de surprendre la tranquille confiance des républicains. Pendant qu'on fêtait Paris la paix et le travail, les mineurs d'Anzin préparaient une grève formidable.

Cinq mille hommes ont déjà quitté le puits, et la grève a menacé un moment de s'étendre.

On a sujet d'être particulièrement surpris que les mineurs d'Anzin se soient soudainement révoltés. Ils ont, par leurs patrons, des têtes de colonne de parti républicain. M. Thiers en était comme actionnaire et comme président de la République, il dut se rendre en 1871 sur les lieux, et exhorter les grévistes à reprendre les travaux qu'il avait une première fois abandonnés. M. Casimir Périer en était aussi. Les mineurs, si nous ne nous trompons, lui doivent même l'organisation du système économique qui les régit. Malgré ces attaches avec les hommes qui ont le plus fait pour la République, ils ne craignent point de donner, sous la République, l'exemple de la révolte contre le capital ! Il semble donc que pour eux « les temps, contrairement à une parole fameuse, ne seraient pas accomplis ».

Nous n'entendons pas le moins du monde justifier la grève d'Anzin. On nous dit que de tous les ouvriers mineurs, ceux d'Anzin sont les mieux traités. La Compagnie leur fait bâtir des maisons dont ils peuvent devenir les légitimes propriétaires, à l'aide d'une faible cotisation mensuelle.

Ils ont des écoles que leurs patrons entretiennent. Ils ont des sociétés coopératives de consommation qui leur livrent les aliments à bas prix. L'administration est débonnaire, clémente et paternelle. Ce sont des soins et des avantages qui devraient forcer la reconnaissance. Il n'en est rien. Les mineurs sont en grève. Ils sont cinq mille aujourd'hui.

Combien seront-ils demain, dans ce vaste bassin houiller dont la population ouvrière compte 30,000 individus, où la grève peut gagner d'une minute à l'autre et se propager en proche, comme fait la gangrène ? On dit que la cause première de la cessation du travail est la fermeture des fabriques d'agglomérés de la Compagnie, qui avait nécessité le renvoi subit de près de 2,000 ouvriers. Est-ce vrai ? Mais on n'entend parler que de demandes d'augmentation de salaire et de réduction du temps du travail. L'Echo du Nord, journal républicain, déclare à ce propos « qu'aucun ouvrier ne peut être assez ignorant de la situation actuelle pour émettre une pareille prétention. » Les choses en sont là. Nous ne jugeons pas, nous racontons.

LETRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 18 juillet.

Le « grand conseil » étant définitivement fixé à aujourd'hui, lord Beacousfield devant, de son côté, donner au Parlement anglais les explications les plus propres à calmer les susceptibilités françaises (sic), il n'y a vraiment plus lieu de continuer la mystification dont nous berce depuis la clôture du Congrès. Et pourtant, la mystification continue puisqu'on nous apprend que MM. Gambetta et Proust, s'étant fait rendre compte par M. Waddington de sa mission et de ses résultats, se sont déclarés, « pleinement satisfaits ».

Si ces deux Messieurs ont parlé en leur propre et privé nom, je n'ai rien à dire, sinon que les colères de M. Gambetta passent vite ; s'ils prétendent décerner leurs satisfecit au nom de la France, j'estime qu'ils n'ont pour cela aucune qualité et que la France a toujours droit à des explications officielles.

Mais, j'y songe... peut-être, MM. Gambetta et Proust n'ont-ils pas même vu le ministre ? N'oublions pas que nous sommes en pleine période de mystification.

La grève d'Anzin vient à point pour détourner l'attention des événements extérieurs. Elle ne peut s'expliquer par aucune des causes qui ordinairement provoquent ce genre d'événements ; à conclure qu'il y a encore là dedans quelque impulsion étrangère, probablement la main des internationalistes ou des sectes dérivées de la redoutable association.

Quant à rejeter la responsabilité du mal sur le socialisme césarien de M. Amigues, c'est une interprétation ingénieuse, mais qui ne peut être accueillie avec trop de réserves, les mineurs d'Anzin ne passant pas, jusqu'ici, pour les amis politiques de l'ex-député de Cambrai.

Les nouvelles que les journaux anglais reçoivent d'Italie n'ont rien de rassurant pour l'avenir de la dynastie de Savoie. Le roi Humbert, qu'on nous représentait hier comme tout entier à la joie des fêtes que Turin lui offrait, aurait été prié par ses ministres de rentrer immédiatement à Rome. L'agitation

républicaine qu'on remarquait, depuis quelque temps, dans la péninsule, aurait acquis une nouvelle force de la déception et du mécontentement provoqués, chez les « patriotes italiens » par les résultats du Congrès de Berlin.

Ce mécontentement était si vif que M. Crispien, ministre des affaires étrangères et l'un des volatiles du Congrès, se voit, assure-t-on, forcé d'offrir sa démission. Il convient d'ajouter, que les impressions ne sont guère meilleures en Allemagne. Une lettre particulière de Berlin m'apprend qu'on y est arrivé à redouter une déconvenue complète du gouvernement, aux élections générales qui vont avoir lieu pour la composition du nouveau Reichstag.

La propagande socialiste a pris des proportions énormes, et l'on se tiendrait pour quitte à bon marché, si elle n'aboutissait qu'à un demi-succès électoral. Il arriverait donc ceci de curieux et de terrible à la fois, que la dissolution de l'ancien Parlement, les mesures rigoureuses de la police, les sévérités de la justice et les nouveaux scrutins, comme commencement du reste, auraient tour à tour précédené au profit du parti que l'on se proposait de frapper.

Ce n'est pas, cependant, la fermeté qui fait défaut aux autorités allemandes ; jamais le proverbe : « Il y a des juges à Berlin », ne fut mieux en situation. Ainsi, par exemple, on m'écrit d'Alsace :

« Les poursuites intentées pour offenses à S. M. l'empereur Guillaume vont leur train. Déjà nous avions vu un habitant d'A... condamné à trois mois de forteresse et à une assez forte amende pour avoir dit chez son voisin qui possédait un portrait de l'empereur : « le portrait de la femme ferait mieux à cette place. » Dernièrement, un huissier de M... frappé de cinq ans de prison pour un propos du même genre, s'est suicidé de désespoir. Lundi, c'est un jeune homme de notre commune qui a payé de neuf mois de prison et 1,000 fr. d'amende cette appréciation de l'acte d'Hubert : « Si seulement il avait réussi ! Et certainement nous ne sommes pas au bout. »

Le suicide de ce malheureux avocat républicain qui s'est tué de deux coups de revolver à la gorge, fait grand bruit dans le monde du barreau et de la politique.

Ses amis n'ont évergiquement qu'il ait jamais été frappé d'aliénation mentale, ou si la tête s'est perdue au dernier moment ; ce ne peut être, disent-ils, que sous l'impression des injustices criantes, des affronts de toutes sortes et des persécutions dont ses condignitaires s'étaient rendus coupables envers lui. Mais pourquoi ces persécutions ? Uniquement, ajoutent-ils, « parce que cet ancien adversaire de l'Empire avait toujours refusé de subir la discipline de l'opportunisme triomphant. » Ceci n'est pas clair. Il y a là, évidemment, un mystère qui mériterait d'être révélé au grand jour par les intimes du mort.

DE SAINT CHERON.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Roubaix

Séance du 18 juillet 1878

Présidence de M. Ch. Daudet, maire.

Monsieur le maire donne lecture des décrets en date des 5 juin dernier et 2

juillet courant par lesquels Monsieur le Président de la République a nommé MM. Auguste Morel et Leloir adjoints au Maire de la ville de Roubaix, et il les déclare installés dans leurs nouvelles fonctions.

Le Conseil:

Renvoie à l'examen des Commissions ci-après :

ECOLE DE NATATION ET DES FINANCES :

Le projet révisé de la construction de l'École de natation.

Désigné Monsieur Funck, membre de la Commission de l'École de natation, en remplacement de Monsieur Morel, nommé adjoint.

FINANCES ET GRANDS TRAVAUX :

Le projet d'achèvement de la promenade publique.

EAUX :

La demande d'acquisition des tubes placés dans l'intérieur du forage pratiqué en vue des recherches d'eau potable.

Désigné : MM. Motte et Flipo pour faire partie de la Commission en remplacement de MM. Morel et Leloir, nommés adjoints.

VOIRIE :

La proposition de surélever la chaussée de la route départementale n° 14, à partir de la rue de la Guinguette jusqu'au pont sur le canal vers Tourcoing.

Désigné MM. Deletoille et Willem pour faire partie de la Commission en remplacement MM. Morel et Leloir, adjoints.

FINANCES :

La demande d'augmentation d'indemnité de logement formée par M. le commissaire central.

La demande d'un crédit de 10,000 francs pour travaux d'améliorations à faire à l'Hôtel-Dieu.

Le projet d'acquisition d'un terrain et de construction d'un local destiné au service de l'ébouage.

TRAMWAYS ET FINANCES.

La proposition de la Compagnie Roubaix-Tourcoing d'exécuter immédiatement les travaux de pavage exigés sur la ligne de Lannoy, par l'administration des Ponts-et-Chaussées à la condition que la ville lui rembourse les frais de ces travaux ; par ce moyen, la ligne des Tramways pourra être terminée jusqu'à Lannoy.

EAUX ET FINANCES :

La demande d'un crédit de 1,000 fr. pour le forage.

Sur la proposition de M. Deleporte-Bayart :

Renouvelle le vœu déjà émis en 1876 que le cadastre de la ville soit remanié et rétabli à nouveau.

Sur la proposition de l'Administration :

Émet le vœu à l'unanimité, que l'Administration supérieure prenne les mesures en son pouvoir afin que la Compagnie des Tramways du Nord soit mise en demeure d'exécuter immédiatement la ligne de Lille à Roubaix.

Désigné MM. Alfred Motte et Th. Funck à l'effet de procéder, avec M. le directeur des Travaux municipaux, à la réception des écoles de la société en participation, contradictoirement avec le délégué de la société.

Demande que les travaux de comblement et d'établissement d'une place sur la partie comprise entre la rue du Moulin et le pont de l'Union, soient déclarés d'utilité publique ; que l'Etat fasse la cession des terrains à la ville, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique.

il y a partout maintenant des écoles gratuites, il y en a même dans les régiments pour ceux qui veulent réparer le temps perdu. Demandez plutôt au capitaine François... je me trompe, au sergent-major François, chevalier de la Légion d'Honneur.

Bernard, d'ailleurs, n'a nulle prétention à la science universelle : il veut dessiner, voilà tout, toujours dessiner, ou pétrir avec la molle argile la naïve ressemblance de tout ce qui flatte le caprice de ses yeux. Longtemps les canards ont conservé le monopole de sa prédilection ; puis, sa fantaisie, devenue plus audacieuse, s'est exercée avec les chèvres, avec les vaches, avec les chevaux.

Un jour même Bernard a charbonné sur le mur le profil accidenté de la mère Jeanne ; une autre fois, il a taillé dans une racine de buis, avec son couteau, la silhouette dégingandée du maître d'école, qui ne lui en veut pas pour cela, bien au contraire.

— J'ai tiré l'horoscope de ce gamin-là, va-t-il répétant avec une vaniteuse importance ; le voilà déjà qui ose des portraits et des statuettes ! il sera peintre d'attributs, vous dis-je, ou mouleur en plâtre au chef-lieu d'arrondissement ; et il n'y a pas un boutiquier de la grande rue, pas un restaurateur, qui ne sera fier de lui confier son enseignement.

Malgré ce séduisant horoscope, la mère Jeanne tourmentait d'abord Bernard, à la vocation duquel elle croyait

peu. Mais le curé corrobora l'opinion du maître d'école. Bien plus, il attrapa chez lui l'enfant et se complut à lui donner quelques leçons élémentaires de dessin. Bernard réalisait des progrès merveilleux, bien que de plus en plus il préférât le relief au trait.

La veille de saint Roch, qui se trouvait être le patron du village, Bernard apparut tout à coup au presbytère avec une statuette presque aussi grande que lui et qu'il venait d'exécuter, sans aucune espèce de conseil, au fond du bois, avec le tronc d'un chêne abattu par l'orage.

Le lendemain l'œuvre de Bernard eut les honneurs d'une solennelle inauguration dans l'église du hameau. Puis, après le service divin, le curé prit à part la mère Jeanne, et lui dit avec l'autorité d'une conviction profonde :

— Cet enfant, décidément, est prédestiné de Dieu, il faut qu'il aille à Paris !

A Paris... ce mot frappa vivement l'esprit de la mère Jeanne ; mais ce n'est pas du tout à Bernard qu'elle songea ; elle venait d'entrevoir un prétexte pour se rapprocher d'Arthur.

Depuis quelques années, elle ne le voyait que durant les vacances, au château, et pas tous les jours encore. A la fréquentation de sa mère nourrice et de son frère de lait, le brillant Arthur préférait de beaucoup la société des jeunes fashionables.

Jeanne avait en lui un prétexte pour se fixer à Paris, cet idéal de ses rêves. Restait seulement en litige les moyens d'exécuter ce projet. Le ciel sembla vouloir tout à point lui fournir. Deux lettres arrivèrent en même temps à la chaumière, l'une de Jacques, l'autre de François.

« Bonne mère, écrivait celui-ci, je suis sous-lieutenant. Je ne vous parle pas de ma joie, mais je veux que vous en ayez votre part. Jusqu'à ce jour je n'étais pu vous envoyer que quelques petites sommes par-ci par-là ; désormais vous aurez en toute jouissance les deux cent cinquante francs de ma croix d'honneur. Dans quelques jours précisément, il y aura une année d'écluse ; elle vous appartient, et je vous envoie sous ce pli toutes les pièces nécessaires pour aller la toucher au ministère de la guerre, à Paris. Voilà pour le présent. Quant à l'avenir, je reste en Algérie, afin de monter en grade, si c'est possible, et de vous faire une vieillasse heureuse. C'est cette pensée qui m'a, je crois, porté bonheur. Aussi dans tout ce qui pourra m'arriver de favorable par la suite, il y aura toujours deux parts faites d'avance : celle du soldat et celle de la mère. »

La mère Jeanne essaya une larme... Cette larme, le bon ange du sous-lieutenant François dut la porter sur ses états de service de là-haut.

La seconde lettre, celle de Jacques le négociant, ne contenait que ces deux lignes d'une écriture et d'une orthogra-

phe impossibles : « Arrive vite, maman ! Mon échoppe s'est enfui métamorphosée en une boutique ; il y a de la place pour vous maintenant... et pour le petit frère Bernard... chez votre fils Jacques. »

Le lendemain même, la mère Jeanne arrivait à Paris.

Jacques est maintenant un monsieur... monsieur Jacques ! il a une fort jolie boutique, ma foi !... vingt mille francs de marchandises sur ses rayons... en caisse pour le moins autant... du crédit sur la place... Tout cela il se plaît à le reconnaître lui-même, — c'est la monnaie de sa pièce de cinq francs !

— Ah ça, petit frère, a-t-il dit à Bernard, François fait son chemin dans le militaire... je ne vais pas mal dans le négoce... qu'est-ce que nous pourrions bien faire de toi ?

Puis, voyant que Bernard ne répondait pas, il se pencha au-dessus de lui pour regarder ce qu'il faisait. Bernard est assis au beau milieu de la boutique, un carton sur ses genoux, dans ses mains un crayon ; un grand vase de porcelaine lui sert de modèle.

— Tiens ! fait Jacques, tu dessines donc, toi ? — Un peu ! — Et qui t'a servi de maître ? — La nature d'abord ; puis M. le curé qui m'a donné quelques leçons. — Pal mal ! pas mal ! De la sobriété, du trait, vraiment ! Après ça, ce vase est superbe, n'est-ce pas ? C'est une

imagination à moi... c'est mon chef-d'œuvre ! — Oui... oui ! Cependant... — Cependant !

— Tiens, frère... n'y mets pas d'amour-propre ! Dernièrement, vois-tu lors des fouilles qu'on a faites chez nous, j'ai vu déterrer des vases antiques qui, dans l'encolure et dans les anses surtout, avaient un je ne sais quoi bien autrement élégant. Ça ressemblait à ton chef-d'œuvre pourtant, mais avec quelques modifications ; tiens, à peu près celles-ci.

En quelques coups de crayon, Bernard allonge, dégage, idéalise la potiche que quelque peu grossière de M. Jacques, et la métamorphose presque, avec des riens cependant, en un potiche d'une grâce, d'une originalité vraiment merveilleuses. Jacques est quelque peu vaniteux, mais il aime la porcelaine ; il n'a pas la science de l'art, mais il possède l'instinct.

— Saprelotte ! s'écrie-t-il franchement, cet enfant a plus de goût que moi ! Et puis quelles dispositions pour le dessin ! Faut cultiver ça tout de suite, frérot ! il y a de fameux maîtres à Paris !

Mais Jacques s'arrête tout à coup et se mord la lèvre. Je ne vous l'ai pas dit encore, je crois ?... Jacques est intéressé : c'est un amateur de pièces blanches !

(A suivre.)